

Réf: Dossier N° : 19789

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DES TRAVAUX PUBLICS » en abrégé «SITRAVAU »

Siège social : ABIDJAN - ADJAME 220 LGT, 25 BP 2104 ABJ 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Décembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 11 Janvier 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE IVOIRIENNE DES TRAVAUX PUBLICS » en abrégé «SITRAVAU ».

Objet: Tous travaux de construction, Travaux publics; Génie civil, Commerce général, Import-export; Tous travaux d'imprimerie, Transport; Prestations de services et divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ADJAME 220 LGT, 25 BP 2104 ABJ 25

GERANT: Monsieur COULIBALY LASSINA.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-437 du 16/01/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°282 du 16/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

